

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



Page 04

Fibre optique, RN 20,
transports, rythmes scolaires

Le mois de la concertation

Actualités



450
végétaux
plantés
.....

06

Familles



Exposer
au baby-
puces
.....

09



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

Ce mois d'avril 2013 pourrait être à la fois celui **de la concertation, de l'information, de la participation citoyenne et de la culture**. L'agenda des manifestations est en effet très chargé, tant sur le plan culturel que sur celui de la concertation. Vos avis, vos remarques, vos questions sont attendus, sur divers sujets qui nous touchent directement et qui sont de nature à modifier notre quotidien (aménagement de la RN 20, arrivée du très haut débit et de la navette Europ'Essonne). Venez vous exprimer et/ou vous renseigner en mairie, vous y rencontrerez les élus chargés de ces dossiers.

Par ailleurs, nous organisons comme chaque année, avec le concours du Conseil général, le **nettoyage de nos bois** au travers de l'opération "Essonne Verte - Essonne Propre". Cette opération symbolique, associant adultes et enfants, a au moins le mérite de faire connaître le patrimoine boisé de la commune. Elle permet aussi de prendre conscience que la conservation de ces milieux naturels est l'affaire des générations présentes et futures et que nous devons au quotidien lutter, pour maintenir en bon état ces espaces mis à mal par le comportement irrespectueux de quelques individus peu scrupuleux. Je vous invite donc à nous y retrouver nombreux.

Cordialement.

Votre maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	8
Loisirs	10
Portrait	12
Expression libre	13
Infos pratiques	14
Agenda	15

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet
Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....
Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

15 au 17 février

Salon des artistes

Ce 7^e salon a réuni les œuvres de 23 artistes, dont six Allemands de Tirschenreuth, notre ville jumelée. Le prix du jury a été décerné à Xavier Bouilly pour "Birdy" (peinture) et à Hans-Georg Schulze pour "Pegasus Martialis" (sculpture). Prix du public : Jean-Paul Mirottes pour "Coucher de soleil sur l'île de Skye" (peinture) et Toto "L'homme au masque de terre" (sculpture).



17 février

Soirée crêpes au foyer des anciens

Le Petit Gymnase a été le théâtre d'un après-midi à l'ambiance effrénée, avec les crêpes de Nadine au sucre, confiture et rhum, selon les goûts.



23 février

Médillés du travail

Quinze Urbisylvains et Urbisylvaines ont reçu la médaille du travail, des mains du Maire.



3 février

Saveurs et jeux du monde

A l'occasion de cette troisième rencontre-partage organisée par l'association Mozaïq, de nombreux mets ont été amenés par les participants et invités, venus nombreux (de 60 à 70 personnes). Au travers des plats et des jeux, tous ont apprécié la richesse de la diversité culturelle : Turquie, Afrique du Nord, Portugal, Italie, régions de France...



FIBRE OPTIQUE, RN 20, TRANSPORTS

Des réunions pour s'informer

Très haut débit, la commercialisation démarre

La Ville du Bois fait partie des cinq communes d'Europ'Essonne à être maintenant raccordées à la fibre optique. Une véritable avancée pour tous ceux qui habitent dans les quartiers où le débit est le plus faible. La commercialisation démarrant, une réunion d'information est organisée le **samedi 20 avril, à 10h**, à l'Escale.

Les participants à cette réunion obtiendront une déduction de 50 € sur leur futur abonnement. Comment bénéficier de la fibre optique ? Contactez votre opérateur internet afin de savoir s'il peut vous proposer une offre fibre optique remplaçant votre abonnement ADSL actuel. Si oui, votre opérateur enverra un technicien chez vous pour instal-

ler une prise optique et vous recevrez une box fibre qu'il suffira de brancher. Si non, soit il vous faudra attendre que votre opérateur soit en mesure de vous proposer une offre, soit vous devrez changer d'opérateur vers un opérateur fibre. A ce jour, six opérateurs proposent leurs services aux particuliers : Wibox, Kiwi, Comcable, K-Net, Ozone et France Citévision. Un dépliant explicatif va être distribué mi-avril dans toutes les boîtes aux lettres. *Pour en savoir plus, consultez <http://www.thd.europessonne.fr>*



Fluidifier l'entrée nord de la RN 20



Soucieuse des problèmes de circulation importants aux heures de pointe et le samedi, aux abords du centre commercial VDB, la ville a réussi à se faire entendre du Conseil général de l'Essonne. Celui-ci prévoit une redistribution des axes, afin de fluidifier l'entrée et la sortie de la RN 20. Ainsi, un carrefour à feux va être créé route de Chasse (au niveau de la route derrière Castorama). Ce carrefour, de la RN 20 vers Villiers-sur-Orge, permettra aux voitures d'éviter le passage

par le centre commercial. Ces travaux devraient être réalisés en 2017.

Jusqu'au 13 avril, des panneaux sont présentés aux Urbisylvains en mairie et un cahier est à leur disposition pour relever leurs remarques et suggestions. Le **samedi 13 avril 2013, à 10h**, élus et Urbisylvains pourront échanger autour de ce projet (lire l'agenda en page 15).

*Renseignements :
service Urbanisme, 01 64 49 56 80*

et s'exprimer



Transports : donnez votre avis de vive voix !



Les Urbisylvains ont été nombreux à émettre des suggestions quant à la réorganisation des lignes de bus, effective sur la commune depuis novembre 2012. A l'occasion de la mise en place des horaires d'été, un bilan de fréquentation de la navette va être réalisé. Il se basera sur ces suggestions, sur les comptages de fréquentation et sur les remarques émises par les Urbisylvains lors d'une réunion, le **samedi 13 avril à 11h**, en mairie.

Il est notamment évoqué l'idée de privilégier les correspondances à l'arrêt "Grange aux Cercles", de supprimer les rotations de la navette après 18h30, de relier le centre ville au centre commercial VDB et de supprimer certains arrêts très peu utilisés.

Les participants pourront rencontrer des représentants d'Europ'Essonne et les élus de la ville. Ce sera l'occasion ou jamais, pour eux, de s'exprimer de vive voix sur ce sujet.



En bref

Acquisition d'une propriété

En vue de réaménager le centre ville, la mairie vient d'acquérir la propriété Machicouane, située au 13 rue du Grand Noyer (entre l'hôtel de ville et le bâtiment de la police municipale).

Appel aux propriétaires de chats

Ces dernières semaines, quelques propriétés ont subi des nuisances causées par des chats (déjections et intrusions). Même si cet animal a la liberté de circuler, il est sous la responsabilité de son propriétaire. Ce dernier doit s'assurer que son chat ne cause pas de trouble de voisinage. La municipalité rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2012, le maître a l'obligation de rendre identifiable son animal au moyen d'une puce électronique.

En cas de nouvelles constatations, une capture de chats errants pourrait être organisée par arrêté municipal.



Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** :
01 64 49 59 49 ou
www.lavilledubois.fr
[Conseils municipaux]

SENIORS

Bientôt les inscriptions

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir d'offrir aux seniors de 65 ans et plus, au choix :

- un repas suivi d'un après-midi dansant, dimanche 9 juin 2013, au petit gymnase de La Ville du Bois,
- une sortie culturelle : visite du Sénat offerte par Vincent Delahaye, sénateur de l'Essonne, et visite guidée du jardin du Luxembourg, le samedi 15 juin (dans la limite des places disponibles).

Pour ces deux rendez-vous, les personnes doivent s'inscrire entre le 29 avril et le 10 mai, au Centre Communal d'Action Sociale (23 rue du Grand Noyer).

Renseignements : CCAS, 01 69 63 32 79

CHANTIER D'INSERTION

450 végétaux plantés



Dix stagiaires en reconversion professionnelle sont accueillis pour trois mois par la commune pour effectuer un chantier d'insertion. Leur mission : réaliser la plantation de plus de 450 végétaux aux alentours des terrains de tennis, y compris d'une vingtaine d'arbres, et poursuivre le travail de mise en sécurité au bois de la Turaude, notamment par le biais du débroussaillage. Ils viennent également de dégager un sentier qui part de l'allée Jacques Tati, à l'est du champ, et qui remonte dans le bois.

Ces hommes appartiennent à Croix-Rouge Insertion (ex-IDEMU, Institut De l'Ecologie en Milieu Urbain). Missionnée par la commune pour réaliser des travaux d'entretien, Croix-Rouge Insertion bénéficie en contrepartie d'espaces naturels pour se former.

Croix-Rouge Insertion est une association fondée en 2011 par la Croix-Rouge française pour créer et regrouper des structures ancrées dans l'économie sociale et solidaire au service de l'emploi des personnes vulnérables.

LOGEMENT

Coup de pouce à l'habitat



Le programme "Habiter mieux" de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) s'adresse aux propriétaires occupants. Il les aide à financer des travaux d'économies d'énergie. Les propriétaires éligibles bénéficient d'une subvention de 50 % à 80 % du montant des travaux

à réaliser ; ils sont accompagnés dans le montage de leur projet et le suivi des travaux. Conditions d'éligibilité : être propriétaire de son logement principal (construit depuis au moins 15 ans), ne pas dépasser certaines ressources financières (16 772 € annuels pour une

Travaux en bref

■ Parking de la mairie

Derrière la mairie, le parking a été réaménagé. Désormais, 25 places accueillent le personnel municipal, libérant ainsi quelques emplacements rue Emile Orriols et rue des Ecoles.



■ Eclairage, deuxième tranche

La modernisation de l'éclairage se poursuit, avec le remplacement réalisé en mars des lanternes, dans la rue du Grand Noyer, sentier du Poirier des Cloches et chemin des Clos.

personne, 24 619 € pour un couple), réaliser des travaux permettant de faire 25 % d'économie d'énergie.

Renseignements :
01 60 76 34 19,
www.anah.fr

PROPRETÉ, SÉCURITÉ

Les bons gestes



Le ramassage des déchets verts a repris. Il a lieu une fois par semaine, le lundi. Les fagots (2 maximum) ne doivent pas dépasser un mètre et les sacs (5 maximum) doivent rester ouverts. Les déchets verts peuvent également être amenés à la déchèterie. Accès sur présentation d'un badge, délivré par la déchèterie lors du premier passage (sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile).



Les végétaux en bordure de propriété doivent être taillés pour ne pas déborder sur les trottoirs.



La ville rappelle que les pneus, déchets électriques et électroniques (DEEE), gravats etc, ne doivent pas être déposés sur voie publique - y compris le jour des encombrants !



Il est demandé aux habitants de stationner correctement leur véhicule, afin que les camions de collecte des ordures ménagères puissent passer facilement dans les rues. C'est d'autant plus important dans les voies étroites.



Si le stationnement est réglementé, c'est bien parce que son non respect peut s'avérer dangereux pour les autres ! La commune rappelle qu'un propriétaire de véhicule gênant le passage des piétons sur le trottoir ou sur les zones de traverse est passible de 35€ d'amende. En zone bleue, l'amende pour absence de pose de disque ou dépassement de temps s'élève à 17€. Devant les incivilités récurrentes et les problèmes qui en découlent, la police municipale va procéder à des verbalisations. Mieux vaut prévenir... !

Bon à savoir

En matière de tri, un guide a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il est disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur www.lavilledubois.fr [ordures ménagères].



Travaux en bref

■ La véranda de la ferme

La véranda de la ferme de la Croix Saint-Jacques vient d'être remplacée en totalité. Son réaménagement prochain permettra de repenser l'espace pour accueillir les enfants dans des conditions optimales.





RYTHMES SCOLAIRES

D'abord, écouter tous les publics

Le lundi 15 avril à 20h, à l'Escale, familles et enseignants sont invités à une réunion préalable à une large concertation.

Cette première réunion a pour objectif de comprendre le contexte : il sera rappelé l'historique de la réforme et

présenté le décret officiel et différentes hypothèses sur les rythmes scolaires hebdomadaires soulevées par l'Éducation Nationale.

La deuxième étape consistera en l'écoute des différents acteurs : Éducation Nationale (enseignants, directeurs...), commune (services municipaux, animateurs, associations...), parents d'élèves. Un document commun retracera ces demandes. Une solution - la plus consensuelle possible - sera trouvée par la commune et présentée lors d'une réunion publique entre avril et juin 2014. La nouvelle organisation sera applicable dès septembre 2014.

**Rendez-vous mensuels****Petite enfance****Camion PMI "Le balladin"**

→ **Consultations** par le médecin

Vendredis 12 et 26 avril, de 9h à 17h

→ **Permanence** "pesée et conseils"

Mardi 16 avril, de 13h30 à 16h30

Sur le parking de l'Escale
(chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au

06 80 72 81 94

SORTIES SCOLAIRES

A la découverte du monde

L'école des Renondaines offre à 66 de ses élèves (CP et CE1) des sorties pédagogiques autour des thèmes du monde et de la découverte culturelle.

Le 26 mars, ils ont bénéficié d'un conte africain narré les aventures de la jeune Pili-Pili. Celle-ci parcourt des contrées lointaines dans le but de trouver la graine du paradis qui soignera son père.

Les enfants se rendront prochainement au musée du Quai Branly (18 avril) puis iront visiter le zoo de Thoiry (25 juin).





BABY-PUCES

Exposants, faites-vous connaître



Samedi 25 mai 2013, le secteur petite enfance organise un vide-grenier, appelé baby-puces, dans le cadre d'une journée dédiée aux tout-petits. L'événement aura lieu à l'Escale. La réservation des emplacements se déroulera entre le lundi 2 avril et le mardi 14 mai 2013, auprès du service Educatif. Pourront s'inscrire les exposants de matériel de puériculture, de vêtements de bébé, de jeux et de tout matériel destiné aux enfants de la naissance à 4 ans.

- Tarif pour 3 mètres sur 3, avec possibilité de mise à disposition d'une table et d'une chaise : 15 € + 10 € (caution).
- Pièces à joindre pour l'inscription : photocopie recto/verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire), justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, loyer...), caution de 10 € et règlement (en deux chèques séparés ou en espèces).



Rendez-vous mensuels Petite enfance

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Escale "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 5 avril : **chasse aux œufs**

Vendredi 12 avril : **bébé lecteur**

Vendredi 19 avril : **motricité**

Vendredi 26 avril : **jeux libres**

Renseignements : 01 69 63 32 72

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage femme de la PMI, à l'Escale "Les Lutins du Bois" (en face de l'Escale).

Renseignements et inscription :

Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

SÉJOUR SPORTIF

Des jeunes en Poitou-Charentes

Le service jeunesse de La Ville du Bois emmènera des jeunes de 11 à 17 ans en Poitou-Charentes, pour un séjour sportif du lundi 6 au vendredi 10 mai 2013. Activités prévues : kayak, tir

à l'arc, VTT, escalade, raft et autres activités de pleine nature, journée au Futuroscope.

Renseignements :

Micado, 01 69 63 34 12



Les
rendez-vous
Loisirs
du mois d'avril



En bref

Rectificatif

Une erreur de photo s'est glissée dans La Feuille du Bois de mars, en page 13. La rédaction prie ses lecteurs de bien vouloir l'excuser.



*L'assemblée générale
du Syndicat d'Initiative du 2 février*



*Le repas dansant
du Syndicat d'Initiative du 10 février*

ASSOCIATION MOZAIQ

Nos différences nous enrichissent

Venez nombreux voyager et rêver avec nous... L'association Mozaïq organise sa 3^e Journée de la Diversité, le 21 avril (lire l'agenda en page 16).

La danse et la musique sont des langages universels avec une multitude de modes d'expression culturelle. C'est le désir de découvrir ces richesses, liées aux capacités créatrices de l'homme quelque soit son origine, qui nous rassemble.

La Journée de la Diversité a l'ambition d'être un lieu et un temps de rencontres et d'échanges, dans une ambiance de fête et d'expression artistique. Nous sommes au cœur des objectifs de Mozaïq : tisser des liens pour mieux cohabiter et mettre en valeur ce qui nous rassemble, le tout avec l'aide des structures et des associations de La Ville du Bois et des communes voisines.

En savoir plus :

<http://association-mozaiq.blogspot.com>

Contact :

asso.mozaiq@laposte.net

21 avril 2013
Ouvert à tous
à l'Escale de
La Ville du Bois

Musiques du monde
Hip Hop
Dances folkloriques
Tombola (un voyage et des dizaines de lots à gagner)
Dégustations
Ateliers découvertes
Initiations sensorielles
Surprises pour les enfants

M
O
Z
A
I
Q

12 H - 18H

**3^{ème} Journée
de la
Diversité**

Partenaires : Mairie LVDB, CG 91, Escale du Mois (Moribity), Truffaut, Carrefour,
Le Manège Gourmand (Longjumeau), Explor'ia, Aux Merveilles du Soleil, la Cave de Nozzy...

MOTO

Un club qui roule !

L'aquatique moto-club, dont le siège est implanté à La Ville du Bois, compte à ce jour 109 membres. En février 2013, il a organisé l'assemblée générale des moto-clubs d'Ile-de-France, réunissant pas moins de 98 d'entre eux. Inscrit au championnat de France de Tourisme, il s'est vu classé 1^{er} club pour les pilotes pas moins de 25 ans, 2^e et 3^e pour les pilotes féminines, 2^e et 3^e pour les passagers, 3^e en équipe de club et 1^{er} moto club d'Ile-de-France !

L'activité principale du moto-club est le tourisme. Chaque sortie est une occasion de découverte des belles régions de France. Il n'y a pas de compétition pendant les balades mais une section roulage permet à ceux qui le souhaitent de s'essayer sur piste. Et en 2013, une nouvelle section verra le jour : les 125 cm³ et les scooters.

Pour en savoir plus : <http://mc.lm.free.fr>

Contact : mc.lm@free.fr



En bref

Essonne bons plans

Essonne Bons Plans offre des réductions pour les loisirs des petits et grands du département, toute l'année. L'opération concerne les loisirs actifs ou calmes, les hébergements, la gastronomie, la découverte du patrimoine culturel du département, des balades en pleine nature... Chaque trimestre découvrez les nouvelles offres du Comité Départemental du Tourisme de l'Essonne !

Renseignements :

www.essonne-bonsplans.com



S'inscrire au rallye du 21 avril

En collaboration avec le Syndicat d'Initiative, l'aquatique moto-club propose un rallye touristique auto et moto le 21 avril, basé sur l'esprit de curiosité, d'ingéniosité et d'observation. Inscriptions avant le 8 avril :

39 € par personne, comprenant le café du matin et les repas du midi et du soir.

Inscriptions :

Syndicat d'Initiative,
4 Grande Rue, 01 69 01 19 33



Gymnastique rythmique

L'avenir prometteur de ces jeunes Urbisylvaines

Elles sont jeunes, souples, motivées et pleines d'avenir ! La Ville du Bois compte parmi ses habitantes des gymnastes au palmarès étonnant. Oriana, Jade et Elise, avec Camille qui vient d'une commune voisine, forment l'équipe des benjamines du club de Ballainvilliers qui a remporté les 16 et 17 février derniers le championnat départemental de gymnastique rythmique. Un succès que les fillettes commentent avec grande satisfaction, même si *"l'école d'abord, le loisir ensuite"*, précisent-elles. La tête sur les épaules, le corps en mouvement ! Si la technique du ballon paraît plus facile pour certaines, car il nécessite moins de mouvements, d'autres préfèrent le cerceau, la massue ou la corde.

De l'exigence... mais du plaisir avant tout

Les minimes, de deux ans leurs aînées, ont obtenu la 2^e place lors de cette même compétition. Les Urbisylvaines Chloé, Nakoto, Mathilde, accompagnées par Claire, villié-raine, travaillent dur. Les entraînements menés par Stéphanie sont exigeants. Mais lors des compétitions, *"on s'amuse, on profite, même si notre entraîneur nous demande de*

faire notre mieux pour être qualifiées." *"Etre sur le podium, ça fait plaisir, ajoute l'une d'entre elles. Au début, on stresse, après on se détend, on rigole."* En individuelles, le 24 février, notons les bons résultats de Nakoto (2^e sur 37), de Chloé (5^e), de Claire (12^e) et, pour les benjamines, de Camille (4^e sur 25), d'Oriana (6^e) et d'Elise (15^e).

L'entraînement est commun aux benjamines, minimes et cadettes. Les plus jeunes côtoient les adolescentes et la solidarité prime, pour une bonne cohésion des équipes. La Ville du Bois est fière de ces jeunes filles prometteuses, qui hissent le club de la ville voisine en haut des marches de nombreuses compétitions. Un club qui compte même une championne de France, Justine, en Fédérale Junior ! Dans d'autres catégories, deux Urbisylvaines se sont également distinguées, Laurie en junior et sa sœur Fanny en minime.

Ces beaux résultats ont amené quelques-unes des gymnastes au niveau régional, en individuelles, le 23 mars. La ville suivra de près les résultats de la compétition régionale par équipes, le 6 avril. Souhaitons au club de Ballainvilliers, 17^e au rang français en 2011-2012 pour la section GR, de poursuivre son ascension. Marche après marche, podium après podium, jusqu'où iront nos gymnastes ?

Le corps en
mouvement
mais la tête sur
les épaules !



Les benjamines, premières de leur catégorie avec un enchaînement tout en grâce !
De gauche à droite : Camille, Oriana, Elise, Jade



Mathilde, Nakoto, Claire et Chloé, ou le plaisir de la compétition dans la bonne humeur

Expression des groupes du Conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Nouvelles des relais GSM

L'opérateur chargé du déménagement des antennes GSM (téléphonie mobile) a enfin déposé son permis de construire. Retenu suite à la confrontation d'offres concurrentes, il va procéder, au terme des délais administratifs légaux, à l'implantation du nouveau pylône au lieu-dit "les Eclairiers" puis au démontage du disgracieux portique métallique de la Turaude. Les riverains seront très certainement ravis de voir se concrétiser enfin ce projet destiné à éloigner, autant que faire se peut, la source des émissions GSM des zones à forte densité de population.

La commune est également gagnante en termes financiers. La nouvelle convention est plus avantageuse que celle héritée du passé dont l'opacité ne permettait aucun contrôle. Cette convention a été signée pour une durée de 12 ans et ses clauses permettent à la commune d'être alertée et intéressée, en cas d'évolution des opérateurs implantés ou d'utilisation du pylône à des fins techniques nouvelles.

Le basculement opérationnel aura lieu avant la fin de l'année et devrait passer inaperçu pour les abonnés au téléphone mobile que nous sommes tous (ou à peu près) et ce, quel qu'en soit l'opérateur.

Bien cordialement.



José Vinales,
maire adjoint

Vivre Autrement

Chers Urbisylvains,

Le printemps arrive avec son lot de giboulées. Nous sommes habitués à ces dernières pour peu que nous écoutions les informations tous les matins. Cependant je souhaite rendre un hommage à deux hommes : Stéphane Hessel et Jérôme Savary. Ils ont permis, à travers les mots, les actes, le théâtre, que notre jeunesse s'indigne, réfléchisse sur l'avenir de l'humanité. Un grand merci.

Et puis en ce qui concerne notre petite commune, j'aimerais pouvoir échanger avec bon nombre d'entre vous sur les perspectives et les échéances à venir. Les élections municipales sont dans un an, quel projet pour nous, gens de gauche ? Il est bien évident que l'équipe de Vivre Autrement a des idées mais nous pourrions les enrichir grâce à vous tous.

Bien cordialement.



Véronique Pujol

Avenir et Progrès VDB

"Avenir et Progrès VDB"
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité

Maurice Bourdy,
Manifestations locales

Christelle Derchain,
*Culture et associations
culturelles*

Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Ossen

Eliane Ciret

Guy Jousse

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirotes

Céline Pascoal

Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 11 avril**, de 14h à 17h, à Montlhéry (mairie, 14 rue de la Chapelle). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. **Mardi 16 avril**, de 13h30 à 16h30, à Montlhéry (mairie, 14 rue de la Chapelle). Renseignements : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Point emploi - Libre accès à un ordinateur et conseils. Le vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous. Au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : 01 69 63 32 74

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardi 16 avril**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Montlhéry. Contacter le 01 69 01 96 05.

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Déclarez un accident causé par un tiers

Si vous êtes victime d'un accident causé par un tiers, ayez le réflexe de le déclarer à l'Assurance Maladie, sous 15 jours. L'Assurance Maladie pourra alors récupérer les frais engagés pour les soins de la victime auprès de la compagnie d'assurance de la personne responsable ou auprès du responsable lui-même. Ainsi, ces dépenses ne seront pas supportées par la collectivité. Vous avez un rôle essentiel à jouer !

Déclaration sur www.ameli.fr, à rct@cpam-evry.cnamts.fr ou par courrier à la CPAM (département juridique, service Recours Contre Tiers, boulevard François Mitterrand, 91039 Evry Cedex).

Des volontaires pour faire des tests de dégustation ?

L'ISHA (Institut Scientifique d'Hygiène et d'Analyse) situé à Longjumeau recherche des personnes motivées et disponibles en journée pour faire des tests consommateurs de dégustation. Les séances durent environ 30 minutes et sont indemnisées en bons d'achats. Accrédité Cofrac, dont la mission est d'évaluer la conformité, l'ISHA existe depuis plus de 100 ans et emploie 70 personnes. Des tests consommateurs ont lieu très régulièrement et les personnes qui y participent font partie d'un panel déclaré à la CNIL. Pour vous inscrire : 01 69 79 99 67.

Donnez votre sang

On dénombre plus de quatre-vingts maladies du sang, cancéreuses ou héréditaires graves. Les produits sanguins demeurent indispensables à leur traitement. Chaque année, un million de malades sont ainsi soignés par des produits sanguins, par transfusion ou par médicaments dérivés du sang. L'Établissement Français du Sang collecte tous les types de don de sang : don de sang total, don de plaquettes, don de plasma et don de sang placentaire. Prochaines collectes mobiles : 12 et 13 avril à Brétigny-sur-Orge (centre commercial Maison Neuve), 15 avril à Arpajon (salle Saint-Sauveur, 46 avenue Hoche). Si ces dates ne vous conviennent pas, l'hôpital d'Evry (rue du Pont Amar) collecte le sang toute l'année : horaires sur www.dondusang.net.

Etat Civil

Bienvenue

04 fév. : Alix SAUVET

Condoléances

02 fév. : Thierry THOMAS
 11 fév. : Jean ABELLO
 17 fév. : Carlos DIAS FERREIRA
 26 fév. : Georges BOCQUET
 27 fév. : Georges BEN ADDI



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]



Samedi 20 avril, 10h

Réunion sur la fibre optique

Escale (14 chemin des Berges)

Europ'Essonne, la société Tutor et la ville organisent une réunion ouverte au public. L'objectif est d'informer les habitants sur l'abonnement et les conditions pour bénéficier de la fibre optique. Lire en page 4.

En savoir plus sur la fibre optique : <http://www.thd.europessonne.fr>

**Vendredi 5, samedi 6,
dimanche 7 avril**

Rencontres du Jazz

Escale (14 chemin des Berges)



Avec la participation du Grand Orchestre du Splendid. Programme complet sur www.lavilledubois.fr.

Contact : service Culturel,
01 64 49 55 40

Vendredi 12 avril, 20h

Conférence-spectacle sur l'école

Escale



"En sortant de l'école" est une conférence gesticulée sur le métier de professeur des écoles, animée par une comédienne. Cette dernière raconte toutes les désillusions qu'elle a connues à l'Education Nationale et livre ses questionnements, sous forme humoristique et poétique. Le spectacle est proposé par la FCPE à tous les Urbisylvains. Il sera suivi par un atelier débat le dimanche 14 avril, à 15h, à Marcoussis (salle des associations).

Entrée libre et gratuite.

Renseignements : 06 20 60 48 99

Samedi 13 avril, de 8h30 à 11h30

Essonne verte, Essonne propre

Dans les bois

Les participants à l'opération du Conseil général "Essonne verte, Essonne propre" iront nettoyer les bois. Rendez-vous aux services Techniques, 20 rue Ambroise Paré.

Renseignements : 01 64 49 56 83

Samedi 13 avril

Echanges autour de la navette et de la RN 20

En mairie (place du Général de Gaulle)

Elus et Urbisylvains pourront échanger autour de 2 thèmes :

■ 10h : le carrefour à feux sur la RN 20, avant l'entrée dans La Ville du Bois dans le sens Paris-province,

■ 11h : la navette et les évolutions possibles (parcours, horaires).

Lire en page 4.

Suite

Dimanche 14 avril

Brocante

Centre ville

Grande brocante dans le centre ville de La Ville du Bois. Réservation des emplacements (avec voiture) : 30 € les 4 mètres. Clôture des inscriptions le 12 avril.

Réservation :
Brianceau Organisation, 06 03 81 96 05
Renseignements :
Syndicat d'Initiative, 01 69 01 19 33

Lundi 15 avril, 20h

Réunion sur les rythmes scolaires

Escale

Réunion ouverte au public, pour s'informer sur le contexte de la réforme et les hypothèses soulevées par l'Education Nationale.

Lire en page 8.

Vendredi 19 avril, 20h30

Concert classique

Eglise Saint-Fiacre



Elzbieta Stolarz Lucas en concert récital (violon) avec la participation de Hongscene (chant) accompagnée par Anna Ibanova (piano). Concert organisé en collaboration avec Kazimierz Raczynski, professeur de l'école de musique de La Ville du Bois.

Entrée libre : 15 € (à partir de 15 ans), gratuit pour les enfants.

Samedi 20 avril, 20h30

Concert Chorissimô

Eglise Saint-Fiacre

Concert de la chorale Chorissimô autour de la chanson française. Entrée libre.

Contact : 06 07 80 40 30,
anne.kastelik@gmail.com

Dimanche 21 avril, à partir de 12h

Journée de la Diversité

Escale

Stands, ateliers et spectacles : musiques du monde, hip hop, danses folkloriques, tombola (un voyage et des dizaines de lots à gagner), dégustations, ateliers découvertes, initiations sensorielles, surprises pour les enfants...

Programme complet sur
www.lavilledubois.fr [Agenda]

Contact : asso.mozaic@laposte.net

**Du samedi 27 avril (10h30)
au dimanche 28 avril (18h)**

Rencontres de jeux vidéo

Escale

L'association GIV organise la 4^e édition de la GIV-LAN. Inscription obligatoire sur www.giv-lan.fr.



Mai en bref

- 8 : commémoration Victoire de 45
- 25 : journée de la petite enfance
- 25 : "Le père Noël est une ordure"
- 31 : fête des voisins

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 26 avril, de 10h à 11h
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.
Sans réservation.
Contact : 01 64 49 59 41

Enfance

L'heure du conte

Mercredi 10 avril, à 10h
Bibliothèque
L'heure du conte pour les enfants à partir de 5 ans, sur le thème "Princes et princesses". Par la conteuse Nelly Rameau.

